

Traité 6 : Système de gestion des données pour l'éducation de l'enfance en difficulté

Instance : Premières nations/AINC

Personne-ressource : Confederacy of Treaty Six Nations

Niveau : Maternelle-12^e année

Thème : Organisationnel/Structurel

Description de la pratique :

Pour répondre aux besoins de ses écoles et de son personnel en matière de gestion de l'information, le Traité 6 a élaboré un système de gestion des données pour l'éducation de l'enfance en difficulté.

Contexte :

Le Traité 6 couvre un vaste territoire comprenant 17 communautés, toutes très isolées, qui n'ont commencé à travailler en proche collaboration que depuis deux ans. L'organisation de gestion régionale avait un objectif : obtenir de meilleurs résultats en éducation, en facilitant le travail en classe du personnel enseignant. Le Traité 6 savait qu'il aurait besoin de données fiables pour réaliser ces progrès. C'est pourquoi il a élaboré un système de gestion des données adapté aux besoins locaux, à l'aide d'un financement fédéral du New Paths for Education Program (NPEP).

Progrès :

En raison des ressources restreintes, il n'a pas été possible d'élaborer un système de gestion des données pour tous les élèves de la région du Traité 6. On a donc décidé de centrer les efforts sur l'éducation de l'enfance en difficulté. C'était un choix évident, car ce programme suscite déjà la confiance et donne lieu à de bonnes communications entre les écoles et l'administration.

Le Traité 6 a cherché une entreprise spécialisée dans le développement des systèmes et son choix s'est porté sur Intellinet Technologies Inc., avec qui il a créé un étroit partenariat d'affaires. Intellinet s'est enthousiasmé pour le projet et a travaillé avec ardeur pour comprendre les nuances du défi que posait la volonté de rassembler des communautés éloignées autour d'un système commun de gestion des données.

Résultats :

Le système existe maintenant. La manière dont il a été mis en place est tout autant une histoire de succès que sa création. Dès le départ, l'organisation de gestion régionale et Intellinet ont fait appel à la participation des utilisatrices et utilisateurs. Le personnel enseignant et l'administration ont contribué de manière critique à définir leurs besoins et à piloter le système. Leur intérêt pour le projet est né de leur participation, de leur contribution à la définition des solutions à leurs besoins professionnels. Les répercussions avantageuses de ce processus ont notamment été une meilleure communication et un meilleur partage de l'information entre le personnel enseignant de la région du Traité 6, ce processus étant rendu possible grâce à la facilité des échanges électroniques.

Adaptabilité :

Les défis consistent maintenant à former et à appuyer les utilisatrices et utilisateurs, à obtenir le financement nécessaire pour maintenir le système en place et pour lui donner de l'expansion, et à obtenir le soutien de partenaires qui peuvent contribuer à la durabilité et à l'utilité du système.

Pour plus de renseignements :

Traité 6 : <http://www.treaty6.ca/>
Confederacy of Treaty Six Nations : 780-944-0334